

Sous la direction de
Cécile Bastidon, Ochozias Gbaguidi
Azzedine Ghoufrane, Ahmed Silem

Mondialisation, accords commerciaux régionaux et intégration de l'Afrique

L'Harmattan

Mondialisation,
accords commerciaux régionaux
et intégration de l'Afrique

© L'Harmattan, 2017
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

www.harmattan.com

ISBN : 978-2-343-11849-9

EAN : 9782343118499

Sélection d'ouvrages et articles récents des auteurs

- Désiré Avom, 2014, Qualité du cadre juridique, corruption et commerce international : le cas de la CEMAC, *Revue d'économie politique*, Vol. 124
- Désiré Avom, 2013, La BEAC en quête de son autonomie, *Revue d'économie financière*, n°110
- Cécile Bastidon & Nicolas Huchet & Yusuf Kocoglu, 2016, "Unconventional Monetary Policy in the Eurozone: A Lack of Forward Guidance?," *Emerging Markets Finance and Trade*, Taylor & Francis Journals, vol. 52(1), pages 76-97.
- Giscard Assoumou-Ella & Cécile Bastidon, 2015, "Canal du commerce extérieur, politiques publiques et spécialisation des PED africains : étude empirique", *African Development Review*, vol. 27(2), pages 171-184..
- Cécile Bastidon *Histoire de la globalisation financière. Essor, crises et perspectives des marchés financiers internationaux*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, 376 p. (avec J. Brasseul et Ph. Gilles), Préface de Ch. de Boissieu.
- Ochozias Gbaguidi, 2013, « Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global », *Techniques Financières et Développement*, N° 111
- Ochozias Gbaguidi, 2010, " Les déterminants de la demande d'énergie dans l'espace CEDEAO," chapitre 12 in BAD : *Mondialisation, Institutions et Développement économique de l'Afrique*, Paris, Economica,
- Azzedine Ghoufrane, Nabil Boubrahimi, 2015, « aide pour le commerce et renforcement des capacités. Zoom sur l'expérience marocaine », *Passerelles*, volume 16 – n° 4
- Azzedine Ghoufrane (dir.), *Commerce international, croissance et devenir de l'intégration en Méditerranée*, Ed. PUBLISUD, 2013.
- Philippe Hugon, *Afriques-Entre puissance et vulnérabilité*, Paris, A Colin, 2016
- Philippe Hugon, *Géopolitique de l'Afrique*, 3ème éd. SEDES, 2012
- Nour El Houda Sadi & Ahmed Silem, , 2016 « La courbe en S de l'assurance et ses déviations au Maghreb », *Mondes en développement*, n° 173, p. 113-130.
- Ahmed Silem, *Histoire de l'analyse économique*, 4è éd., Hachette, 2012

- Jean-Marc Siroën & Aycil Yücer. 2016, "Trade Performance of Export Processing Zones", *The World Economy*.
- Jean-Marc Siroën, 2013, "Labour provisions in preferential trade agreements: Current practice and outlook", *International Labour Review*, Vol 152, Issue 1, pp. 85–106, March.
- Jean-Marc Siroën, *La régionalisation du monde*, coll. Repères n° 288, 2ème éd., La découverte, 2004

La publication de cet ouvrage n'aurait pu avoir lieu sans l'aide financière et matérielle de la Chaire de l'OMC de l'Université Mohamed V et de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales -Souissi, Rabat.

Introduction générale

1. De la gouvernance de la mondialisation à l'instauration d'un système commercial multilatéral

L'objet de ce livre fait suite au colloque international qui s'est tenu à Rabat fin octobre 2015 sur le thème « 20 ans de l'OMC, intégration de l'Afrique et méga-accords commerciaux régionaux »¹

Il s'agissait de marquer le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur des Accords de Marrakech créant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que le lancement des négociations de la zone de libre-échange continentale en Afrique (CFTA) et la poursuite de celles des méga-accords régionaux (le Partenariat Trans-pacifique [TPP] entre les États-Unis et les pays de l'Asie du Sud-Est, le Partenariat Transatlantique sur le commerce et l'investissement [TTIP] entre les États-Unis et l'Union européenne, l'accord économique et commercial global (AECG, plus connu par son acronyme en anglais CETA pour *Comprehensive Economic and Trade Agreement*) négocié entre l'UE et le Canada et, enfin, le Partenariat économique total régional [RCEP] entre l'ASEAN et l'Australie, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Inde et la Nouvelle Zélande).

Au niveau multilatéral, comparé à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (AGETAC ou GATT en anglais, de 1947), les Accords conclus à l'issue du cycle de l'Uruguay - signés à Marrakech le 15 avril 1994 et entrés en vigueur le 1er janvier 1995 - ont donné naissance à une véritable organisation mondiale du commerce en tant que cadre institutionnel intégré de la régulation des échanges commerciaux mondiaux. Ils ont aussi favorisé l'extension matérielle des règles posées initialement pour le commerce des marchandises à d'autres secteurs nouveaux. C'est le cas notamment du commerce des services et de la propriété intellectuelle qui ont été intégrés dans le processus de libéralisation des échanges internationaux et de leur réglementation avec la conclusion de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

¹ Ce colloque a été organisé avec les soutiens de la Chaire de l'OMC, Université Mohammed V - Rabat, la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (Bureau de Rabat), le Centre Africain de Politique Commerciale et le Laboratoire d'économie appliquée au développement (LEAD, Université de Toulon).

L'OMC est apparue comme une instance indispensable à la gouvernance de la mondialisation en étant à l'origine de l'instauration d'un nouveau système commercial multilatéral plus universel (plus de 160 membres représentant 98% des échanges commerciaux mondiaux), plus transparent (évaluation multilatérale des politiques commerciales des États membres et juridictionnalisation du mécanisme de règlement des différends) et plus attentif aux besoins spécifiques des pays en développement (consécration du traitement spécial et différencié des pays en développement qui constituent les 3/4 des membres de l'OMC).

Si l'OMC en tant que mécanisme de règlement des différends commerciaux interétatiques fonctionne bien (en peu de moins 20 ans, le mécanisme a enregistré environ 500 demandes de consultation), cette organisation en tant que forum de négociations commerciales multilatérales a souffert du blocage du cycle de Doha en raison des désaccords entre les pays développés et les pays émergents sur les principaux sujets de négociation (dossiers agricole et industriel). Cependant, la Conférence ministérielle de Bali (décembre, 2013) a restauré l'espoir en concluant le premier ensemble d'accords depuis la création de l'OMC en 1995 ; le "paquet de Bali" qualifié de "Doha light".

Malgré l'espoir suscité par la conférence de Bali et l'importance de l'accord sur la facilitation des échanges conclu lors de cette conférence, on continue à s'interroger sur le devenir du système commercial multilatéral en raison de la prolifération des accords commerciaux préférentiels tant bilatéraux que régionaux (chaque membre de l'OMC est partie à 13 accords commerciaux régionaux en moyenne), la difficile coexistence entre la perspective multilatérale et celle régionale et l'option de certains membres de l'OMC pour une approche plurilatérale.

Dans cette perspective, la priorité donnée par les grandes puissances à l'approche bilatérale et régionale en matière de négociations commerciales et le processus de négociation en cours de méga-accords régionaux (TPP, RCEP et TTIP) font peser de graves menaces sur le devenir du système commercial multilatéral. Outre les méga-accords régionaux dont la négociation est en cours, il convient de rappeler que l'absence de progrès notables sur la voie de la conclusion du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha a accentué la tendance de régionalisme économique à travers le monde (en avril 2015, 406 ACR étaient en vigueur selon l'OMC). Les pays des deux rives de la Méditerranée ainsi que ceux du continent africain se retrouvent également impliqués en raison de cette tendance dans un réseau complexe d'accords commerciaux régionaux.

Outre les Accords Euromed conclus dans le cadre du processus de Barcelone entre l'Union Européenne et les pays de la rive Sud de la Méditerranée, l'Afrique s'est inscrite dans la tendance mondiale en multipliant les communautés économiques régionales (COMESA, CAE, SADC, CEDEAO, IGAD, CEEAC, CENSAD et UMA). Plus récemment et

parallèlement au processus de négociations d'Accords de Partenariat Economique (APE) conformes aux règles de l'OMC entre l'Union Européenne et les différentes communautés économiques régionales, l'Union Africaine a engagé lors son 19^{ème} sommet tenu du 14 au 16 juillet 2012 les gouvernements africains à accélérer la construction du marché commun africain par la création d'une zone de libre-échange continentale (CFTA) à la date indicative de 2017. Malgré les obstacles sur la voie de la réalisation de ce projet ambitieux, son adoption et l'ouverture des négociations en juillet 2015 constituent un indicateur supplémentaire sur la priorisation du régionalisme au détriment du multilatéralisme.

Au-delà du débat économique sur la cohabitation entre les deux formules (multilatéralisme et régionalisme), la régulation de cette cohabitation soulève des problèmes de nature juridique à l'instar de ceux qui renvoient à l'existence de mécanismes concurrents de règlement des différends ; celui prévu par l'OMC et ceux prévus par les accords régionaux.

Outre les procédures institutionnelles (consensus et engagement unique), d'autres raisons sont évoquées pour expliquer l'incapacité des membres de l'OMC de conclure les négociations commerciales multilatérales lancées en 2001 dont notamment un manque de soutien politique des principales puissances économiques à l'approche multilatérale en tant que cadre unique d'élaboration des règles commerciales. A cet effet, leur option récente pour le plurilatéralisme -c'est-à-dire la négociation d'accords n'engageant que certains membres de l'OMC à l'instar de celui lancé en 2013 sur le commerce des services (Trade in Services Agreement/TiSA), comporte le risque d'une fragmentation du système commercial multilatéral et d'une régulation à plusieurs vitesses (une sorte du retour au GATT à la carte).

Le plurilatéralisme et le régionalisme peuvent être considérés aujourd'hui comme les principales sources d'inquiétude pour le devenir du système commercial multilatéral et parmi les facteurs essentiels d'affaiblissement de l'OMC en tant qu'enceinte pertinente des négociations commerciales multilatérales.

Si les accords commerciaux régionaux ou plurilatéraux ont été considérés par certains comme un "mini-laboratoire" du système commercial multilatéral, il n'est pas sûr que la prolifération des accords commerciaux régionaux et l'établissement de régimes réglementaires divergents contribuent à la cohérence et la transparence à l'échelle mondiale.

2. Plan du livre

Les différents chapitres du présent ouvrage, sur la base d'analyses empiriques, examinent les différents aspects évoqués ci-dessus, aussi bien économiques que juridiques, en examinant le phénomène du développement des accords de libre-échange régionaux, ainsi que les méga-accords continentaux, dans sous l'angle de leur délicat processus de négociation que

de leurs effets locaux, sans négliger les aspects d'une perspective de l'intégration financière au sein des accords régionaux..

Dans le premier chapitre, Jean-Marc Siroën, après avoir passé en revue l'origine du blocage des négociations multilatérales –le cycle de Doha- et de la prolifération des accords commerciaux régionaux, montre en quoi ces derniers visent non seulement à avancer sur des sujets négociations en léthargie dans la négociation de Doha, mais également à introduire des sujets qui ne relèvent pas de la compétence de l'OMC et qui n'ont donc pas été inclus dans l'agenda de négociation. Il revient ensuite sur l'analyse économique des accords commerciaux et sur les clivages idéologiques qui en découlent avec un grand malentendu sur le caractère libéral de ces accords alors même que les gains attendus par l'analyse économique sont inférieurs à ceux d'un libre-échange généralisé, voire même négatifs par rapport au *statu quo*. En d'autres termes, les accords commerciaux bilatéraux peuvent, dans certains cas, réduire le bien-être par rapport à la situation protectionniste antérieure, notamment lorsqu'on considère l'influence des règles d'origine qui s'entrecroisent dans un « bol de spaghetti » pour reprendre la métaphore proposée par Jagdish Bhagwati. Il examine ensuite le contenu des accords commerciaux régionaux qui conduisent à douter de la pertinence des théories traditionnelles polarisées sur les effets d'une baisse préférentielle des tarifs douaniers entre pays proches et donc partenaires « naturels ». Des sujets comme la concurrence, les investissements ou les normes de travail sont ainsi de plus en plus souvent introduits. Il aborde in fine l'avenir incertain de ces accords commerciaux.

Dans le deuxième chapitre Philippe Hugon analyse en quoi les pays africains sont intégrés régionalement, selon diverses échelles territoriales. Ces formes peuvent être à la fois *de jure* par des accords commerciaux, *de facto* par des interdépendances entre acteurs et les projets et géopolitiquement par des pluri partenariats. Il montre que la mise en place d'un monde multipolaire avec diversité des partenaires, notamment entre pays africains et émergents, se substitue à un monde post colonial caractérisé par des relations Nord/Sud avec l'Europe (APE) ou les États-Unis (AGOA) et une faiblesse des relations intra-africaines. Après avoir analysé les relations entre l'intégration mondiale et régionale, le chapitre présente la régionalisation, le régionalisme et le multi partenariat au sein des pays africains.

Le troisième chapitre est centré sur les avantages d'une intégration régionale. En analysant l'évolution du PIB des pays membres de la CEMAC, Désiré Avom, Amadou Bobbo et Dieudonné Mignamissi montrent, dans le cadre de la surveillance multilatérale expérimentée depuis 1994, que la convergence macroéconomique et son renforcement sont favorables à la croissance économique. Toutefois, la mise en place des critères de convergence n'a pas eu un impact significatif sur la croissance économique des pays de la CEMAC, en raison principalement de la forte hétérogénéité

des économies. Ce résultat est obtenu sur la base du modèle de Solow augmenté de Mankiw et *al.* auquel sont ajoutés, pour capter l'effet global, une variable muette et, respectivement les quatre critères de convergence pour les effets spécifiques. Ces résultats en demi-teinte conduisent les auteurs à suggérer une refonte du dispositif de la surveillance multilatérale afin d'optimiser son impact sur la croissance économique.

Le quatrième chapitre, ayant pour auteur Kawtar Dkhissi, analyse les effets des accords préférentiels signés par le Maroc, à partir d'un échantillon de 171 pays, en comparant les années 1998 et 2013. Sont retenus les accords bilatéraux avec l'Union européenne, la Turquie, la Jordanie, l'Égypte, les États-Unis et les Émirats arabes unis. L'Union du Maghreb Arabe est abordée via la convention commerciale et tarifaire. Ces accords permettent d'aborder le fonctionnement du système global de préférences commerciales et la clause de la nation la plus favorisée. Empiriquement le chapitre présente le potentiel de commerce d'un probable accord commercial et d'investissement avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine et arrive à la conclusion selon laquelle il existe, d'une part, un impact positif des accords sur les exportations du Maroc et, d'autre part, à un potentiel inexploité avec les pays de l'UMA et les autres pays d'Afrique.

Le cinquième chapitre, dû à Myriam Donsimoni, a cette particularité de porter sur un des rares pays non membre de l'OMC, l'Algérie, mais qui cherche à y adhérer depuis 1987 initialement dans le cadre du GATT. Comme l'écrivent Barbet-Souam-Talahite¹, cette démarche est de loin la plus longue (30 ans) parmi les négociations en cours. Myriam Donsimoni montre en fait que l'Algérie constitue un cas d'école dans l'illustration de l'enfermement d'une économie, quasiment mono-exportatrice, axée sur le pétrole et le gaz. Cet enfermement serait la conséquence de la malédiction de la rente. Après une présentation de l'évolution récente du marché des hydrocarbures et des caractéristiques de l'économie algérienne, ce chapitre, d'une part, examine les enjeux liés à l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et, d'autre part, expose quelques éléments d'éclaircissement sur les avantages à en tirer et sur les défis à relever.

Le sixième chapitre aborde les aspects financiers sous l'angle de l'étude d'événements en intégrant de façon originale la dimension d'intégration financière régionale. Il est en effet possible de faire l'hypothèse que les projets de regroupements régionaux sont susceptibles d'avoir des effets sur les cours des actifs financiers cotés sur des places encore peu développées et caractérisées par une grande fragilité. Ces projets peuvent également influencer la résilience de ces places aux politiques monétaires conduites dans les pays développés. L'objet de ce chapitre est dès lors d'analyser les effets de

l'intégration financière et commerciale des marchés d'actions d'Afrique du Nord sur leur sensibilité aux politiques monétaires internationales. Pour cela les auteurs (Giscard Assoumou-Ella, Cécile Bastidon et Bastien Bonijoly) proposent de tester spécifiquement la vulnérabilité des marchés financiers la vulnérabilité des marchés d'actions d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc, Tunisie) aux annonces de sortie des politiques monétaires accommodantes du Federal Reserve Board (FED) américain. Les tests, en données de panel, sont effectués selon deux méthodologies distinctes. La première méthodologie consiste à construire les variables muettes d'annonces de politiques monétaires en isolant les dates de réunions et de publications de minutes correspondant à des annonces de resserrement et ayant un effet défavorable significatif sur les marchés d'actions. Dans la seconde méthodologie, la construction de la variable muette est effectuée à l'aide de la couverture médiatique. Les effets de l'intégration commerciale et financière sont mesurés par l'ajout de variables domestiques spécifiques, à la fois directement, et par le biais de termes d'interactions avec les variables d'annonce de politiques monétaires.

A. SILEM, C. BASTIDON, O. GABGUIDI, A. GHOUFRANE

¹ Barbet Philippe, Saïd Souam, Fatiha Talahite Enjeux et impacts du processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC, *Document de travail CEPN-CNRS*, N° 2009-05. Accessible par <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00607420/document>

humains et respectueuse de la planète n'est pas utopique. Elle existe au travers d'idées, de projets, d'expériences. Une mutation est possible.

(29.00 euros, 346 p.)

ISBN : 978-2-343-07479-5, ISBN EBOOK : 978-2-336-39587-6

L'ÉCOLOGIE AU SECOURS DE L'ÉCONOMIE

Inventer les outils d'une nouvelle prospérité

Coutouly Rodrigue

Comment expliquer notre difficulté à relancer l'économie ? Cet ouvrage explore une hypothèse originale : la reprise ne se fait pas car nous atteignons les limites de nos ressources naturelles. L'auteur travaille donc sur les différentes pistes possibles pour construire le développement durable d'une société et d'une économie qui retrouveraient leur cohérence. Les solutions devront s'appuyer sur des politiques publiques imaginatives, audacieuses autant que réalistes, particulièrement en matière de fiscalité et d'investissement.

(Coll. Sociologies et Environnement, 27.00 euros, 260 p.)

ISBN : 978-2-343-06652-3, ISBN EBOOK : 978-2-336-39658-5

L'ÉCONOMIE EN QUESTION

Regards et apports des spiritualités et des religions

Textes rassemblés par Jan-Luc Castel et Vincent Pilley

La vie économique est aujourd'hui bouleversée et altère même le lien social. Où puiser l'énergie de résister à ces dévastations ? Comment régénérer les liens humains dans la société ? Quelles ressources mobiliser pour «changer les règles du jeu» ? Juifs, bouddhistes, chrétiens, musulmans, athées, libres penseurs osent entrer en dialogue parce qu'ils croient en la possibilité d'un avenir commun.

(12.00 euros, 168 p.)

ISBN : 978-2-343-07824-3, ISBN EBOOK : 978-2-336-39689-7

LE CAPITALISME, CANCER DE L'HUMANITÉ

Une économie inhumaine et meurtrière, une société malade, la vie sur Terre en péril

Kornbreier Georges

En 2016, le patrimoine cumulé de 1 % de la population mondiale dépassera celui des 99 % restantes, ce qui est sans précédent. Cette minorité possède tous les pouvoirs : économique, médiatique, politique, qu'ils soient étiquetés de droite ou de gauche, les partis de gouvernement sont tous convertis aux dogmes néolibéraux et pratiquent en fait la même politique une fois aux commandes. Le capitalisme est devenu fou. Un autre univers, plus juste et plus humain, est pourtant possible. Il n'est que temps de travailler à son avènement, avant que les dommages ne soient devenus irréversibles.

(Coll. Questions contemporaines, 30.00 euros, 436 p.)

ISBN : 978-2-343-07156-5, ISBN EBOOK : 978-2-336-39675-6

UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE PEUT-ELLE ÊTRE FÉMINISTE ?

Homo oeconomicus, mulier solidaria

Sous la direction de Christine Verschuor, Isabelle Guérin et Isabelle Hillenkamp

Comment expliquer le faible intérêt, dans la littérature sur l'économie sociale et solidaire, pour le genre et les théories féministes, alors que ces initiatives sont fortement genrées et que les femmes y sont surreprésentées ? À quelles conditions ces initiatives sont-elles une opportunité de réinvention de l'économie, réencadrée dans le social et le politique et au service de la justice sociale et de genre ? L'économie solidaire peut-elle constituer une source d'émancipation pour les femmes ou non ? (Articles en français, anglais, espagnol.)

(Coll. Genre et développement - Rencontres, 29.00 euros, 300 p.)

ISBN : 978-2-343-07602-7, ISBN EBOOK : 978-2-336-39514-2

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES ENTREPRISES

DE SERVICES À LA PERSONNE ANNOTÉE

Dahan Alison, Granet Régis

La convention collective nationale des entreprises de services à la personne de septembre 2012, depuis son extension par arrêté du 3 avril 2014, a vocation à s'appliquer à toutes les entreprises

privées relevant du secteur des services à la personne. Cet ouvrage accompagnera les entreprises, les salariés et praticiens dans l'application de la réglementation en vigueur grâce aux explications simples intégrées tout au long de l'ouvrage.

(Coll. Dèfi, 28.50 euros, 288 p.)

ISBN : 978-2-343-07910-3, ISBN EBOOK : 978-2-336-39684-2

COMMERCE INTERNATIONAL, INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS ET PARTICIPATION DES PAYS MÉDITERRANÉENS AUX CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES

Sous la direction de Cécile Bastidon-Gilles, Azzedine Ghoufrane, Nassim Oulmane et

Ahmed Silem ; préface de Saaïd Amzazi

Ce livre analyse les difficultés que rencontrent les pays sud-méditerranéens dans leur processus de participation aux chaînes de valeur mondiales. En prenant appui sur des stratégies de développement efficaces adoptées ailleurs, les auteurs expliquent comment remédier aux contraintes de l'offre pour favoriser l'attractivité à l'égard des investissements directs étrangers (IDE).

(23.50 euros, 220 p.)

ISBN : 978-2-343-07238-8, ISBN EBOOK : 978-2-336-39408-4

LES 8 VALEURS GAGNANTES

Des managers épanouis et performants

Andevert Christophe

L'ouvrage développe une approche managériale pragmatique. Les actes clés du management sont ainsi structurés à partir de processus efficaces et faciles à s'approprier. Des exemples sous format vidéo complètent les thèmes du livre. Après réflexion menée autour de la relation manager-collaborateur, l'auteur propose une approche par les ressemblances. Simple et efficace, elle tend vers davantage de cohérence. Le manager œuvre alors dans le sens d'une performance qui se conjugue avec cohésion et bien-être.

(Coll. Vivre l'entreprise, série Management et Ressources Humaines, 19.00 euros, 180 p.)

ISBN : 978-2-343-07298-2, ISBN EBOOK : 978-2-336-39477-0

LE TEMPS DES ARTISANS

Permanences et mutations

Marché et Organisations 24

Sous la direction de Sophie Boutillier, Claude Fournier et Cédric Perrin

L'artisanat regroupe en France, comme dans tous les pays industrialisés et en développement, des entreprises dynamiques et innovantes aussi bien sur le plan technique que social. Mais si les artisans font notre quotidien, ils rencontrent de nombreuses difficultés économiques, politiques et sociales. L'ensemble de ces contributions traite de ces questions sous divers aspects, temporalités et aires géographiques. L'objectif de ce volume est de montrer par petites touches la diversité de l'artisanat aujourd'hui.

(25.50 euros, 238 p.) ISBN : 978-2-343-07681-0, ISBN EBOOK : 978-2-336-39609-5

ÉTHIQUE POUR ENTREPRENEURS

Pourquoi les entreprises et les pays ont tout à gagner avec la responsabilité sociale ?

Kliksberg Bernardo - Traduit par Odile Begué Girondo

Ce livre s'inscrit dans la lutte pour placer les grands thèmes éthiques au cœur des débats économiques en Amérique du Sud et promouvoir de nouvelles politiques publiques en faveur de l'insertion universelle et d'un changement dans le comportement des acteurs. L'auteur présente la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), décrit les forces historiques qui l'ont fait progresser, explique en quoi elle est bénéfique aux entreprises. Il expose également ses possibilités d'action, la formation de ses futurs dirigeants et ses perspectives d'avenir.

(24.00 euros, 276 p.) ISBN : 978-2-343-07851-9, ISBN EBOOK : 978-2-336-39605-7

L'HARMATTAN ITALIA

Via Degli Artisti 15; 10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE

Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN KINSHASA

185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala
Kinshasa, R.D. Congo
(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

L'HARMATTAN CONGO

67, av. E. P. Lumumba
Bât. - Congo Pharmacie (Bib. Nat.)
BP2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN GUINÉE

Almamy Rue KA 028, en face
du restaurant Le Cédre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 657 20 85 08 / 664 28 91 96
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN MALI

Rue 73, Porte 536, Niamakoro,
Cité Unicef, Bamako
Tél. 00 (223) 20205724 / +(223) 76378082
poudiougopaul@yahoo.fr
pp.harmattan@gmail.com

L'HARMATTAN CAMEROUN

TSINGA/PECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
699198028/675441949
harmattancam@yahoo.com

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE

Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31
ctien_nda@yahoo.fr

L'HARMATTAN BURKINA

Perou Achille Some
Ouagadougou
(+226) 70 26 88 27

L'HARMATTAN SÉNÉGAL

10 VDN en face Mermoz, après le pont de l'ann
BP 45034 Dakar Fann
33 825 98 58 / 33 860 9858
senharmattan@gmail.com / senlibraire@gmail.com
www.harmattansenegal.com

Mondialisation, accords commerciaux régionaux et intégration de l'Afrique

L'objet de ce livre est de présenter des contributions portant sur le phénomène du multilatéralisme qui caractérise le système commercial administré par l'OMC issu du traité de Marrakech (15 avril 1994). La mondialisation se double d'accords de libre-échange bilatéraux et régionaux en Afrique. Compte tenu des difficultés rencontrées pour arriver à un accord dans le cadre des négociations du cycle de Doha, ce régionalisme s'accompagne d'un plurilatéralisme (la négociation d'accords n'engageant que certains membres de l'OMC) qui est sans doute sous-optimal par rapport au multilatéralisme traditionnel. Les différents chapitres, notamment l'expérience de la CEMAC et les accords préférentiels signés par le Maroc, montrent que les avantages du bilatéralisme et du régionalisme ne sont pas toujours certains, mais le multilatéralisme n'est pas accessible pour certains pays, comme l'illustre le cas de l'Algérie. Le dernier chapitre aborde le problème de la vulnérabilité des places financières égyptienne, marocaine et tunisienne aux chocs monétaires exogènes, correspondant aux politiques monétaires entreprises dans les pays développés, ce qui incite à préconiser des regroupements régionaux des marchés d'action.

Les membres du comité scientifique :

Cécile Bastidon, économiste, Maître de conférences, chercheur au LEAD de l'Université de Toulon (France) et au CAC-IXXI Institut Rhodanpin des Systèmes Complexes, ENS Lyon (France).

Ochozias Gbaguidi, économiste, Chef Section Initiatives Sous-régionales, Organisation des Nations Unies, Commission Économique pour l'Afrique, Niamey, Niger.

Azzedine Ghoufrane, juriste, Professeur des universités, titulaire de la Chaire de l'OMC de l'Université Mohamed V de Rabat, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Souissi et chercheur-associé à l'Institut Royal des Études Stratégiques du Maroc.

Ahmed Silem, économiste, Professeur des universités, chercheur associé au centre Magellan - IAE de Lyon, Université de Lyon, France.

